



le Grand Autunois Morvan

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, Patrick LAUFERON, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (à partir de la question n°1a), Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mmes Françoise ANDRE, Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE (jusqu'à la question n°1d), M Métin ALBAYRAK (à partir de la question n° 1a), Mme Francette GYBELS, MM Alain DICHANT (à partir de la question n° 1a), Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, MM Gilbert DARROUX, Mme Angeline GORINI (à partir de la question n° 1d), M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT (jusqu'à la question n°1d), Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, MM François DE GUELIS, (à partir de la question n°1a), délégué de Brion, Jean-François ALUZE, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, Emile LECONTE, délégué de Couches, Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Cury, MM Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Épertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE (à partir de la question n°1a), MM René LOBET, Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinac, Dominique COMMEAU, Guillaume GRILLON, (à partir de la question n°1a), Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, MM Jacques ROY, délégué d'Égornay, Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, Alain D'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Madame Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Michel MENAGER, délégué de Laizy, Yannick BOUTHIERE , délégué de La Tagnière, Mmes Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon (à partir de la question n° 1a), Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet (à partir de la question n°1b), Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan (à partir de la question n°1a), Mme Nicole PORTRAT, suppléante (remplaçant Mme Agnès COMEAU), déléguée de Saint-Didier-sur-Arroux, MM Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, Franck LEQUEU, délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Olivier BARRE, délégué de Saint-Maurice lès Couches, Gilles BERRET, délégué de Saint-Nizier sur Arroux, Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix (à partir de la question n°1c), Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, délégués communautaires.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M Anatole SAGOT.

ABSENTS : Mme Anne-Marie MARILLER, M Jean-Louis MARTIN, Mme Monique RAUX, M Jean-Yves JEANNIN, Jean-Louis PORCHERET, Guy FEDERSPIELD.

ONT DONNÉ POUVOIR : M Yann BAROU à Mme Françoise ANDRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE à Mme Monique GATIER (à partir de la question n° 1d), Mme Maartje VAN VEEN à M Eric MARCHAND, M Frédéric BROCHOT à Mme Angeline GORINI, M Anatole SAGOT à Mme Florence GARNIER (à partir de la question n° 1d), Mme Laetitia PERRIER à M Emile LECONTE, M Pierre THOMAS, à M Gilles BERRET, M Daniel DAUNOT à M Norbert ESTIENNE, M Christian DELAFORGE à M Jacques BOUCHOT, M Xavier DUVIGNAUD à M Jacques BOUCHOT.

A - Désignation du secrétaire de séance

Le conseil communautaire a désigné, à l'unanimité, M Anatole SAGOT en tant que secrétaire de séance, puis M Métin ALBAYRAK (au départ de M. SAGOT), du conseil communautaire du 7 avril 2021.

2-FINANCES**1) – Affectation des résultats de l'exercice 2021**

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, les affectations de résultats, et la reprise par anticipation, des résultats 2020..

2) - Bibliothèques : actualisation de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP-CP).

Le conseil communautaire, à la majorité *1 abstention (Madame Christine CANON)*, a approuvé :

- l'actualisation de l'autorisation de programme pour les travaux de construction de la bibliothèque multimédia, l'aménagement complet de cet équipement et la mise à niveau des bâtiments et équipements des lieux de lecture publique d'un montant de 5.829.616 € HT, soit 6.979.912 € TTC.

- le phasage en crédits de paiement suivant :

2015	325.860,02 €
2016	2.735.328,54 €
2017	2.663.162,52 €
2018	821.188,30 €
2019	76.412,94 €
2020	48.016,97 €
2021	125.931,00 €
2022	184.011,71

Le conseil communautaire a précisé que les reports de crédits de paiement se réaliseront sur les CP de l'année N+1 automatiquement la dernière année et que les dépenses de l'AP de 6.979.912 € TTC seront équilibrées en recettes comme suit :

Pour les travaux et aménagements :

Subventions GAM et Ville d'Autun	2.696.876 €
FCTVA GAM et Ville d'Autun	1.064.253 €
Coût net Ville d'Autun	1.218.732 €
Autofinancement GAM	1.527.612 €
Reliquat des aléas (non utilisés)	58.439 €

Pour les acquisitions de collections nouvelles et la mise à niveau des bibliothèques du réseau:

Subventions GAM	239.500 €
FCTVA GAM	67.913 €
Autofinancement GAM	106.587 €

3) – OPAH RU sur le centre-ville d'Autun : actualisation de l'autorisation d'engagement et crédits de paiement (AE-CP).

Le conseil communautaire a accepté, à l'unanimité l'actualisation de l'autorisation d'engagement pour la mise en œuvre d'une OPAH-RU sur le centre-ville d'Autun d'un montant de 1.492.964 € TTC.

Le conseil communautaire a adopté le phasage en crédits de paiement suivant :

2020	0,00 €
2021	185.463,00 €
2022	330.151,00 €
2023	304.151,00 €
2024	348.839,00 €
2025	324 360,00 €

Le conseil communautaire a précisé que les reports de crédits de paiement se réaliseront sur les CP de la dernière année automatiquement et que les dépenses de l'AE/CP de 1.492.964 € TTC seront équilibrées en recettes sur l'opération ingénierie comme suit :

Aides ANAH 71	325.480 €
Aides ANAH Centrale	183 036 €
Aides CDC	60.000 €
Autofinancement ou emprunt	924.448 €

Budget Primitif 2021

1) - Vote des taux

Le conseil communautaire, à la majorité,

4 oppositions (MM Stéphane FABRE, Patrick LAUFERON, Jean-Louis CORMIER, Gilbert DARROUX)

19 abstentions (MM Nicolas MULLER, Olivier BARRÉ, M Christine CANON, MM Michel PILARD, Christian DELAFORGE, Gilles BERRET, Guillaume GRILLON, Mmes Yolande FLECHE, Sarah PIGNOLET de FRESNE, Cathy NICOLAO, Françoise ANDRE, MM Yann BAROU, Rémy REBEYROTTE, Patrick RYON, Mmes Maartje VAN VEEN, Céline GOUDIER POSZWA, Francette GYBELS, MM Jacques ROY, Jean-Baptiste PIERRE)

a approuvé les taux d'imposition 2021 (TFB, TFNB et CFE) selon le tableau suivant:

Taxe Foncier Bâti (TFB).....	4,37 %
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB).....	6,79 %
Contribution Foncière des Entreprises (CFE).....	26,76 %

Le conseil communautaire, à la majorité

17 abstentions (M Nicolas MULLER, Mmes Christine CANON, Catherine AMIOT, M Jean-Louis LAURENT, Mme Véronique PROST, MM Christian DELAFORGE, Patrick LAUFERON, Mmes Cathy NICOLAO, Maartje VAN VEEN, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, MM Stéphane FABRE, Jean-Louis CORMIER, Gilbert DARROUX, Jacques ROY, Jean-Baptiste PIERRE, Serge BOUDOT)

a approuvé le taux de la TEOM à **12,20 %** pour les communes ne relevant pas du périmètre du SIRTOM de Chagny.

La TEOMi, pour les communes faisant partie du périmètre du SIRTOM de Chagny est définie dans les conditions suivantes :

- la part fixe est calculée en fonction du montant des valeurs locatives de la taxe foncière et correspond à un taux de 9,63 %,
- la part variable est calculée en fonction des litrages collectés auxquels on applique un tarif de 0,017 € par litre.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, le coefficient relatif à la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) à 1,15 pour 2022.

2) – Approbation du budget principal

Le conseil communautaire, à la majorité,

5 oppositions (MM Patrick LAUFERON, Patrick RYON, Stéphane FABRE, Jean-Louis CORMIER, Gilbert DARROUX),

17 abstentions (Mmes Sarah PIGNOLET de FRESNE, Cathy NICOLAO, Maartje VAN VEEN, M Rémy REBEYROTTE, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mmes Céline GOUDIER POSZWA, Francette GYBELS, MM Jacques ROY, Jean-Baptiste PIERRE, Nicolas MULLER, Olivier BARRÉ, Gérard POIGNANT, Mme Christine CANON, MM Michel PILARD, Christian DELAFORGE, Pierre THOMAS).

a adopté le budget primitif 2021 de la communauté de communes du Grand Autunois-Morvan,

Mesdames Véronique PACAUT, Cathy NICOLAO, Francette GYBELS, Sandrine GASSIER, MM Michaël GUIJO, Stéphane FAVRE, Patrick LAUFERON, Louis BASDEVANT ne prenant pas part au vote et quittant la salle,

Le conseil communautaire, à la majorité,
1 opposition (M Nicolas MULLER)
a approuvé, le versement des subventions aux associations.

Le conseil communautaire, à la majorité
*2 oppositions (MM Olivier BARRÉ et Nicolas MULLER) et
7 abstentions (M Gérard POIGNANT, Mme Christine CANON, MM Pierre THOMAS, Gilles BERRET,
M Gilbert DARROUX, Mme Francette GYBELS, M Serge BOUDOT).*
**a autorisé le versement de la subvention d'équilibre du budget principal au budget de
l'abattoir pour 110 638,10 €, en section de fonctionnement.**

Le conseil communautaire, à la majorité,
*8 abstentions (MM Olivier BARRÉ, Nicolas MULLER, Mme Christine CANON, M Patrick LAUFERON,
Stéphane FABRE, Gilbert DARROUX, Jean-Baptiste PIERRE, M Serge BOUDOT).*
A autorisé la réalisation des emprunts.

Le conseil communautaire, à la majorité
2 abstentions (MM Olivier BARRÉ, Christian DELAFORGE),
**a approuvé la reprise anticipée des résultats de clôture de l'exercice 2020, budget
principal et budgets annexes.**

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, le tableau des effectifs.

Approbation des budgets annexes

1) – Budget annexe des salles événementielles

Le conseil communautaire, à la majorité
*5 oppositions (MM Patrick LAUFERON, Patrick RYON, Stéphane FABRE, Jean-Louis CORMIER,
Gilbert DARROUX),
17 abstentions (Mmes Sarah PIGNOLET de FRESNE, Cathy NICOLAO, Maartje VAN VEEN, M
Rémy REBEYROTTE, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mmes Céline GOUDIER POSZWA,
Francette GYBELS, MM Jacques ROY, Jean-Baptiste PIERRE, Nicolas MULLER, Olivier BARRÉ,
Gérard POIGNANT, Mme Christine CANON, MM Michel PILARD, Christian DELAFORGE, Pierre
THOMAS).*
**a adopté le budget primitif 2021 du budget annexe des salles événementielles et a
approuvé le tableau des effectifs.**

2) – Budget annexe du SPANC

Le conseil communautaire, à la majorité

5 oppositions (MM Patrick LAUFERON, Patrick RYON, Stéphane FABRE, Jean-Louis CORMIER, Gilbert DARROUX),
17 abstentions (Mmes Sarah PIGNOLET de FRESNE, Cathy NICOLAO, Maartje VAN VEEN, M Rémy REBEYROTTE,
Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mmes Céline GOUDIER POSZWA, Francette GYBELS, MM Jacques ROY,
Jean-Baptiste PIERRE, Nicolas MULLER, Olivier BARRÉ, Gérard POIGNANT, Mme Christine CANON, MM Michel
PILARD, Christian DELAFORGE, Pierre THOMAS).

a adopté le budget primitif 2021 du budget annexe de l'assainissement (SPANC) et le tableau des effectifs.

3) – Budget annexe de l'abattoir

Le conseil communautaire, à la majorité

5 oppositions (MM Patrick LAUFERON, Patrick RYON, Stéphane FABRE, Jean-Louis CORMIER, Gilbert DARROUX),
17 abstentions (Mmes Sarah PIGNOLET de FRESNE, Cathy NICOLAO, Maartje VAN VEEN, M Rémy REBEYROTTE,
Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mmes Céline GOUDIER POSZWA, Francette GYBELS, MM Jacques ROY,
Jean-Baptiste PIERRE, Nicolas MULLER, Olivier BARRÉ, Gérard POIGNANT, Mme Christine CANON, MM Michel
PILARD, Christian DELAFORGE, Pierre THOMAS).

a adopté le budget primitif 2021 du budget annexe de l'abattoir.

4) – Budget annexe les IPDR

Le conseil communautaire, à la majorité,

5 oppositions (MM Patrick LAUFERON, Patrick RYON, Stéphane FABRE, Jean-Louis CORMIER, Gilbert DARROUX),
17 abstentions (Mmes Sarah PIGNOLET de FRESNE, Cathy NICOLAO, Maartje VAN VEEN, M Rémy REBEYROTTE,
Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mmes Céline GOUDIER POSZWA, Francette GYBELS, MM Jacques ROY,
Jean-Baptiste PIERRE, Nicolas MULLER, Olivier BARRÉ, Gérard POIGNANT, Mme Christine CANON, MM Michel
PILARD, Christian DELAFORGE, Pierre THOMAS).

a adopté le budget primitif 2021 du budget annexe des immeubles productifs de revenus (IPDR) et le tableau des effectifs.

5) – Budget annexe de l'aérodrome

Le conseil communautaire, à la majorité

5 oppositions (MM Patrick LAUFERON, Patrick RYON, Stéphane FABRE, Jean-Louis CORMIER, Gilbert DARROUX),
17 abstentions (Mmes Sarah PIGNOLET de FRESNE, Cathy NICOLAO, Maartje VAN VEEN, M Rémy REBEYROTTE,
Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mmes Céline GOUDIER POSZWA, Francette GYBELS, MM Jacques ROY,
Jean-Baptiste PIERRE, Nicolas MULLER, Olivier BARRÉ, Gérard POIGNANT, Mme Christine CANON, MM Michel
PILARD, Christian DELAFORGE, Pierre THOMAS).

a adopté le budget primitif 2021 du budget annexe de l'aérodrome.

6) – Budget annexe des ZAE

Le conseil communautaire, à la majorité

5 oppositions (MM Patrick LAUFERON, Patrick RYON, Stéphane FABRE, Jean-Louis CORMIER, Gilbert DARROUX),
17 abstentions (Mmes Sarah PIGNOLET de FRESNE, Cathy NICOLAO, Maartje VAN VEEN, M Rémy REBEYROTTE,
Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mmes Céline GOUDIER POSZWA, Francette GYBELS, MM Jacques ROY,
Jean-Baptiste PIERRE, Nicolas MULLER, Olivier BARRÉ, Gérard POIGNANT, Mme Christine CANON, MM Michel
PILARD, Christian DELAFORGE, Pierre THOMAS).

a adopté le budget primitif 2021 du budget annexe des Zones d'Activités Economiques (ZAE).

7) – Budget annexe de la salle Jean Genet

Le conseil communautaire, à la majorité

5 oppositions (MM Patrick LAUFERON, Patrick RYON, Stéphane FABRE, Jean-Louis CORMIER, Gilbert DARROUX),
17 abstentions (Mmes Sarah PIGNOLET de FRESNE, Cathy NICOLAO, Maartje VAN VEEN, M Rémy REBEYROTTE,
Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mmes Céline GOUDIER POSZWA, Francette GYBELS, MM Jacques ROY,
Jean-Baptiste PIERRE, Nicolas MULLER, Olivier BARRÉ, Gérard POIGNANT, Mme Christine CANON, MM Michel
PILARD, Christian DELAFORGE, Pierre THOMAS).

a adopté le budget primitif 2021 du budget annexe de la salle Jean Genet et le tableau des effectifs.

8) – Budget annexe GEMAPI

Le conseil communautaire, à la majorité

5 oppositions (MM Patrick LAUFERON, Patrick RYON, Stéphane FABRE, Jean-Louis CORMIER, Gilbert DARROUX),
17 abstentions (Mmes Sarah PIGNOLET de FRESNE, Cathy NICOLAO, Maartje VAN VEEN, M Rémy REBEYROTTE,
Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mmes Céline GOUDIER POSZWA, Francette GYBELS, MM Jacques ROY,
Jean-Baptiste PIERRE, Nicolas MULLER, Olivier BARRÉ, Gérard POIGNANT, Mme Christine CANON, MM Michel
PILARD, Christian DELAFORGE, Pierre THOMAS).

a adopté le budget primitif 2021 du budget annexe GEMAPI et a arrêté le produit de la taxe GEMAPI à 169 443 €, soit 4,16 € en moyenne par habitant pour l'année 2021.

Fixation du montant de la taxe GEMAPI pour l'année 2021.

Le conseil communautaire, à la majorité,

1 abstention (M Gérard POIGNANT),

a arrêté le produit de la taxe GEMAPI à 169 443 €, soit 4,12 € en moyenne par habitant, au titre de l'année 2021.

**VU POUR ÊTRE AFFICHE CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE
L 2121-25 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.**

A Autun, le 14 avril 2021
La Présidente
Marie-Claude BARNAY

